





LE PLATEAU DE MALZÉVILLE, UN SITE NATUREL À DÉCOUVRIR ET À PRÉSERVER

































Un patrimoine naturel vivant et partagé

Sa situation périurbaine, entre ville et campagne, et ses vastes étendues bordées de milieux forestiers, font du Plateau de Malzéville un site prisé par les promeneurs, les sportifs et les amoureux de la nature.

Chaque saison est propice à la découverte de paysages changeants, offrant un panel d'ambiances variées. L'hiver, la pelouse battue par les vents donne au site son caractère sauvage. En automne, la forêt se pare de ses plus belles couleurs. Mais c'est au printemps et en été que le plateau devient un lieu de détente, de loisirs et de quiétude privilégié.

Depuis plusieurs années, des démarches de classement en faveur des espaces les plus sensibles ou remarquables sont initiées. L'enjeu est à la fois environnemental (protection des ressources et préservation des richesses écologiques), social, culturel et économique : façonnés au fil des siècles par la main de l'homme, les espaces naturels participent à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire.

Classé Natura 2000 et Espace Naturel Sensible, le Plateau de Malzéville est un patrimoine vivant et partagé, qu'il s'agit de transmettre durablement aux générations futures.



LE PLATEAU DE MALZÉVILLE, UN SITE NATUREL CLASSÉ

Localisé à la périphérie de la Métropole du Grand Nancy, sur les communes de Lay-Saint-Christophe, Eulmont, Agincourt, Malzéville, Saint-Max et Dommartemont, le Plateau de Malzéville est classé au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de Natura 2000. Il jouxte un autre Espace Naturel Sensible : la Butte Sainte-Geneviève.



Le périmètre Espaces Naturels Sensibles (ENS), proche de celui de Natura 2000, englobe également les Carrières de Dommartemont et les espaces limitrophes entre le Plateau et la Butte Sainte Geneviève



- 1753 sites Natura 2000 en France (12.8% du territoire hexagonal)
- 226 sites Natura 2000 en région Grand Est (10% du territoire régional)
- 164 sites Espaces Naturels Sensibles en Meurthe-et-Moselle (5% du département)



Le saviez-vous?

Le Plateau de Malzéville fut un site stratégique militaire de 1887 à 1998, avec la présence du 26° Régiment d'Infanterie « Division de Fer ».



NATURA 2000, le plus grand réseau européen de sites protégés

Le Plateau de Malzéville appartient au réseau Natura 2000 depuis 2006, au titre de la directive dite « Habitats ». Ce projet européen vise à constituer un réseau de sites identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels.

Quelle gestion?

Un Comité de pilotage composé de représentants de l'État, des collectivités territoriales, des associations de protection de la nature et d'organisations représentatives des usagers du site se réunit régulièrement pour assurer le suivi du projet. Il s'appuie sur un document qui définit les objectifs de gestion et les actions de conservation du site et dont la mise en oeuvre est portée par la Métropole du Grand Nancy, dans un souci de co-construction.

Pour quels objectifs?

La démarche Natura 2000 vise à :

- concilier la préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt européen avec les activités économiques, sociales et culturelles présentes sur le plateau.
- valoriser le site par le développement d'animations et l'accueil du public.

Chaque année, la transhumance des moutons du Lycée agricole de Pixérécourt est plébiscitée par le public.



© Métropole du Grand Nancy



ESPACES NATURELS SENSIBLES, un outil de protection départemental

Le site du Plateau de Malzéville a été identifié par le Département de Meurthe-et-Moselle comme un Espace Naturel Sensible. Afin de mettre en synergie les moyens dédiés à la gestion de ce milieu naturel, la procédure de classement a été adoptée par l'ensemble des collectivités territoriales concernées.

DES RICHESSES NATURELLES REMARQUABLES

LA PLUS GRANDE PELOUSE CALCAIRE DE LORRAINE

Principale richesse écologique du site, la pelouse calcaire du Plateau de Malzéville a une surface exceptionnelle de 230 hectares.

Habitat majeur du plateau, la pelouse calcaire représente 45% de sa superficie totale. Bien conservée, elle est maintenue grâce aux pratiques agro-pastorales (pâturage et fauchage). Leur abandon conduirait rapidement à la fermeture du milieu par la végétation buissonnante ou arbustive.

Qu'est-ce qu'une pelouse calcaire?

La formation d'une pelouse calcaire (ou calcicole) nécessite des conditions climatiques et géologiques particulières. Elle est composée essentiellement d'une flore dominée par les graminées, se développant sur un sol pauvre en éléments nutritifs. Le calcaire est en effet très perméable et ne permet pas de retenir l'eau et les sels minéraux nécessaires au développement de la végétation.





La pelouse calcicole subit une période de sécheresse annuelle. Au printemps, la flore est dominée par les graminées.



Le saviez-vous?

Une diversité impressionnante de céréales était cultivée sur le plateau par le passé. La vigne aurait occupé tout le coteau sud. Un Institut agricole a même été créé dans les années 1840, dans lequel aurait été mise au point la charrue dite "de Grangé", du nom de son inventeur.

@ droits réservés

DES MILIEUX BOISÉS D'INTÉRÊT EUROPÉEN

Sur le plateau, on dénombre deux habitats naturels d'intérêt européen : une chênaie pédonculée neutrophile à Primevère élevée et une hêtraie calcicole médio-européenne.

Dominée par le Chêne sessile et le Hêtre, la hêtraie calcicole représente 25% de la surface du plateau. Son état de conservation est jugé favorable sur l'ensemble du site par l'Observatoire National de la Biodiversité. Peu répandu en France, ce milieu accueille une faune et une flore remarquables.

DES ESPÈCES REMARQUABLES À PROTÉGER

La pelouse calcicole est favorable au développement d'espèces de plantes à fleurs rares. Elle accueille également des insectes, ainsi que des oiseaux, mammifères et reptiles. La couronne boisée abrite également quelques espèces herbacées d'intérêt



Ophrys bourdon
© droits réservés

La flore

Parmi les espèces inventoriées, huit sont protégées en Lorraine, comme la Violette blanche, et trois sont interdites de cueillette dans le département de Meurthe-et-Moselle*: l'Ophrys bourdon, l'Ophrys abeille et l'Anémone pulsatile.

* Ces plantes sont répertoriées sur la liste des espèces végétales protégées en Lorraine, qui complète la liste nationale (arrêté du 3 janvier 1994).



Coronnelle lisse © droits réservés

Les reptiles

Parmi les quatre espèces observées, deux doivent être préservées :

- le Lézard des murailles, vivant sur les vieux murs en pierres, est de plus en plus rare en Lorraine en raison de la progression des murs en béton, en brique et en parpaings,
- la Coronelle lisse, au nombre restreint d'individus.



Fadet de la mélique © droits réservés

Les papillons

Huit espèces, dont la présence est liée aux pelouses rases et sèches, sont identifiées comme remarquables : l'Hespérie du brome, le Flambé, le Thécla de l'orme, le Fadet de la mélique, l'Agreste, le Mélitée du plantain, le Mélitée orange et le Mélitée des centaurées.



Petit Rhinolophe © droits réservés

Les chiroptères

Une des espèces les plus remarquables du Plateau de Malzéville est le Petit Rhinolophe, espèce très sensible à la qualité du paysage qu'on trouve plutôt dans les secteurs ruraux et forestiers préservés.

DES ACTIONS DE PROTECTION CONCRÈTES



Pour préserver et valoriser la biodiversité du Plateau de Malzéville, plusieurs types d'actions sont mises en œuvre.

PRÉSERVER L'OUVERTURE DES MILIEUX

• Pourquoi et comment protéger la pelouse calcaire ?

La forêt tend à empiéter sur le milieu de la pelouse. La fauche et le pâturage de moutons, sans utilisation d'engrais ni de pesticides, permet un entretien durable et une préservation de la biodiversité.

Pour lutter contre l'invasion des arbustes et arbres trop grands, l'intervention humaine peut aussi être nécessaire. Les coupes d'arbres sont ainsi conformes aux objectifs Natura 2000.



Une opération de débroussaillage, d'arasement de souches et d'abattage d'arbres dans les secteurs les plus denses du site ont été réalisées en 2018. Ces travaux de réouverture du milieu modifient le paysage, mais assurent le maintien des espèces et habitats protégés du Plateau de Malzéville.



Le saviez-vous?

La forêt n'a pas toujours été présente. Pour protéger les coteaux et subvenir à ses besoins, la commune de Malzéville a entrepris de vastes plantations au XIX^e siècle, aidée notamment par l'École forestière de Nancy.

CONCILIER PROTECTION ET FRÉQUENTATION

En raison de sa situation péri-urbaine, le plateau de Malzéville est le terrain idéal pour la pratique d'activités variées.



Les moutons sont encadrés par deux bergers

L'activité agricole

Deux exploitants pratiquent une gestion extensive du site, par la fauche tardive et le pâturage des moutons, afin d'entretenir la pelouse calcaire. Des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, soutenues par des aides européennes.



L'activité aéronautique

L'Union Aéronautique Métropole Grand Nancy permet la pratique de l'aviation privée de loisir et de l'aéromodélisme, ainsi que la formation des pilotes au vol à voile.

L'activité pédagogique

Le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux, en lien avec des associations locales engagées pour la nature, organise des sorties pédagogiques destinées à un public familial et scolaire. Le site est aussi un lieu de formation pour le lycée agricole de Pixerécourt.



L'activité sportive et de loisirs

La marche à pied, la course d'orientation, le vélo (VTT) et l'équitation sont les principales activités de loisir.



Pour favoriser la découverte du plateau de Malzéville, tout en préservant sa diversité biologique, les usagers et les promeneurs sont régulièrement sensibilisés : lors des manifestations (transhumance des moutons, courses d'orientation...), par la mise en place d'une signalétique de protection sur le site et par la diffusion de documents d'information.

Une autorisation préalable avec évaluation des incidences sur le site est nécessaire pour les manifestations les plus importantes.

La fréquentation du site peut occasionner des perturbations sur les habitats naturels. Aidez-nous à maintenir la qualité du site et la tranquillité des lieux en respectant les recommandations.

- Pour le respect de l'activité de pâturage, les chiens doivent être tenus en laisse.
- Les promenades à pied sont autorisées, ainsi que la pratique du VVT ou de l'équitation, mais sur les chemins existant afin d'éviter le piétinement de la pelouse.

















avril 2022 • Photos : Daniel Denise, sauf mentions contraires - Métropole du Grand Nancy • Dessins : Maud Guély • Design graphique : agencezoo.fr

Métropole du Grand Nancy

22-24, viaduc Kennedy, CO 80036, 54035 NANCY cedex. Tél. 03.83.91.83.91.

www.grandnancy.eu